

## CONVOICATIONS

---

### ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

#### COMPAGNIE LA LUCETTE

Société anonyme au capital de 389.904.840 euros  
siège social : 7 rue Scribe, 75009 Paris  
582 061 727 RCS Paris

#### AVIS RECTIFICATIF

#### Assemblée générale mixte des actionnaires de Compagnie la Lucette

MM. les actionnaires de la société Compagnie la Lucette (la « Société ») sont informés que, par décision du conseil d'administration réuni le 3 novembre 2009, l'assemblée générale mixte des actionnaires initialement prévue le 20 novembre 2009 à 10 heures dans les locaux de la Société est reportée au mardi 24 novembre 2009, à 16 heures dans les locaux de la Société situés à Paris (75009), 7 rue Scribe.

Les actionnaires de la Société sont également informés que le conseil d'administration, lors de sa séance du 3 novembre 2009, a décidé de modifier les première et deuxième résolutions prévoyant initialement une réduction de capital par réduction de la valeur nominale de l'action pour la porter à 7 euros et la constatation de ladite réduction. Le conseil d'administration a finalement proposé à l'ordre du jour, à titre extraordinaire, une première résolution portant sur une autorisation à conférer au conseil d'administration de réduire le capital social, à titre de réduction de capital motivée par des pertes, en ramenant la valeur nominale de l'action à 6 euros par action, à concurrence d'un montant maximal de 234 millions d'euros et une seconde résolution afférente à une délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration pour une durée déterminée à l'effet de réaliser la réduction de capital susvisée.

L'avis de convocation, qui comporte l'ordre du jour et le projet de résolutions relatifs à cette assemblée est publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 9 novembre 2009 et est accessible sur les sites Internet [www.compagnielalucette.com](http://www.compagnielalucette.com) et <http://balo.journal-officiel.gouv.fr>.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**0907993**